

Lens, le 22 décembre

LOI IMMIGRATION, à l'encontre de notre histoire commune !

1919, Evangéliste débarquait en France depuis l'Italie, de la Lombardie. Avec sa femme, ils n'arrivaient plus à subvenir à leurs besoins les plus essentiels. La France cherchait des travailleurs pour reconstruire et moderniser. Evangéliste fut donc engagé comme maçon pour faire renaître des villes, des maisons, disparues de nos paysages à l'issue de la Grande Guerre.

1931, Wladislaw, mineur polonais, est frappé par le Krach boursier de 1929 et se retrouve au chômage. Dégustant le Szarlotka, gâteau aux pommes confectionné par sa grand-mère, il quitta sa contrée de Katowice et ouvrit son commerce de pâtisseries polonaises qui a toujours pignon sur rue dans l'une de nos communes.

1954, Hamid quittait le soleil de l'Atlas pour l'ombre des terrils. Comme des milliers de paysans marocains, il voulait gagner sa vie, il voulait un logement dans le bassin minier où les gens étaient fiers de travailler.

Ces histoires nous les connaissons tous. Elles nous ressemblent, elles nous rassemblent. Elles font notre territoire. Qu'ils soient Belges, Algériens, Polonais, Italiens, Marocains et autres, des hauteurs des Collines de l'Artois pour défendre notre liberté, jusque dans les profondeurs des fosses, empreints de fraternité, ils se sont installés chez nous, avec nous, pour répondre aux besoins de l'exploitation du charbon, à la nécessaire reconstruction d'après guerres et à contribuer à l'expansion économique de notre pays.

Ils espéraient stabiliser leurs situations d'immigrés afin de faire venir rapidement en France leurs familles. Ce fut le cas après des années de séparation douloureuse mais supportables car au loin, il y avait l'espoir, celui du rapprochement familial et surtout celui d'un avenir meilleur.

La France leur donna la chance de pouvoir continuer leurs histoires communes, ensemble. Loin de chez eux, loin de leur proches, loin des sons, des lumières, il y eut des moments difficiles. Heureusement, ils rencontrèrent des françaises et des français accueillants. Ils les aidèrent dans les formalités administratives, à comprendre les codes qui paraissent évidents sauf quand on ne les a pas. Ces aides et la volonté farouche de s'intégrer dans un pays d'accueil, leur permirent d'élever dignement et modestement leurs enfants.

Le 19 décembre 2023, c'est un véritable « piétinement » à cette histoire qui a été voté. C'est un coup de massue qui a été donnée aux héritiers d'Évangéliste, Wladislaw, Hamid et tant d'autres.

Cette Loi immigration va affecter les vies de milliers de personnes. Elle va miner les principes de notre modèle social universel en mettant en œuvre la préférence nationale, concept abject porté depuis des années par l'extrême-droite. Elle va affecter des centaines de bénévoles et salariés d'associations en première ligne pour aider les plus démunis. Cette loi ignore la réalité humaine derrière ces situations, transformant l'assistance sociale en un parcours dénué d'humanité. En obligeant des travailleurs à laisser dans la misère ou à mettre dans la précarité des personnes ayant besoin d'une main tendue.

Au lieu de renforcer la cohésion et l'intégration, cette Loi va creuser un fossé avec celles et ceux qui cherchent un avenir meilleur dans notre pays.

Cette Loi va à l'encontre de l'esprit de notre territoire, de notre agglomération, de notre modèle Républicain et de nos valeurs.

Cette Loi, et surtout celles et ceux qui l'ont rendue possible par leur vote, restera une tache sur nos institutions et nos valeurs.

Parce qu'elle heurte nos convictions humanistes et universalistes et est contraire aux principes républicains qui font la fierté de la France, forts de nos valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité et de fraternité, nous, Maires de l'agglomération de Lens-Liévin, estimons que ce texte est honteux et infamant pour notre histoire. Nous affirmons avec détermination notre volonté de résister à l'arbitraire et à l'inhumain. Afin de retrouver l'esprit des Lumières qui ont permis à la France d'être ce qu'elle est, et ce qui fait notre fierté, **nous attendons désormais** que le Conseil Constitutionnel, garant de nos libertés, rende ses conclusions dans le respect de la charte des droits fondamentaux et de notre devise républicaine : liberté, égalité et fraternité.

Sylvain ROBERT

Président de la Communauté d'agglomération de
Lens-Liévin
Maire de Lens

ET

Les Maires de l'Agglomération